



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 Octobre 2016

LE PROJET ÉOLIEN DE CHAMP BAYON DÉCLARÉ RECEVABLE PAR LA PRÉFECTURE DE RÉGION, UNE BONNE NOUVELLE POUR L'ÉOLIEN EN RHÔNE-ALPES

Déposée en janvier 2016, la demande d'autorisation unique du parc éolien de Champ Bayon, a reçu un avis favorable de l'ensemble des services de l'État.

Implanté sur les communes de Saint-Igny-de-Vers et Saint-Bonnet-des-Bruyères, le projet éolien de Champ Bayon initié par CNR en 2013 entre dans la phase finale de son instruction permettant de confirmer un objectif de mise en service avant 2020. En effet, la prochaine étape sera l'**enquête publique**, l'occasion pour le public de s'informer et s'exprimer à propos du projet finalement retenu.

Doté de 3 éoliennes de diamètre de 101 mètres sur un mat de 135 mètres, pour une **puissance installée de 9 MW**, le parc de Champ Bayon devrait produire environ 19 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de **7 000 foyers** (hors chauffage).

Un projet initié en 2013

Janvier 2013 : présentation du projet aux conseils municipaux, **lancement des études**.

Janvier 2016 : **dépôt du dossier** de demande d'autorisation unique auprès du guichet unique du Rhône, la Direction Départementale de Protection des Populations, qui coordonne l'instruction du dossier. Cette demande rassemble la demande d'autorisation d'exploiter une ICPE, la demande de permis de construire, la demande de défrichement et l'approbation de projet d'ouvrage privé de raccordement.

Janvier à Août 2016 : **instruction, échanges** avec les services de l'État et **validation** du projet de moindre impact.

Septembre 2016 : dossier jugé recevable par l'ensemble des services de l'État, permettant la poursuite de l'instruction.

Novembre à Décembre 2016 : **enquête publique**.

Un projet mené en lien étroit avec le territoire

Pour CNR, le développement de projets d'énergies renouvelables utilisant des ressources locales doit s'effectuer en lien étroit avec les acteurs des territoires et permettre des retombées locales.

Ainsi, la réussite du projet éolien de Champ Bayon est le fruit d'un travail de concertation étroit avec l'ensemble des parties prenantes du projet (riverains, collectivités locales, services de l'État....) au travers de bulletins d'information, de l'organisation de permanence publique, de comités de suivi éolien, la mise en ligne d'un site internet...

Par ailleurs, dans le cadre de la COP 21, CNR a pris 9 engagements en faveur de la transition énergétique et du climat. L'un d'eux est d'associer les citoyens et les collectivités à ses projets EnR par le financement participatif. Ce dispositif pourra être mis en place à Champ Bayon, lors de la construction du parc.

CONTACTS PRESSE

Siège CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de CNR

La Compagnie Nationale du Rhône est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Elle produit plus de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Coline WALLART, c.wallart@cnr.tm.fr 04 26 10 63 64

<http://eolien.champbayon.fr/>

CONTACTS PRESSE

Siège CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel